

**PROCÈS-VERBAL DE LA REUNION EXTRAORDINAIRE DU
COMITÉ CENTRAL SOCIAL ET ÉCONOMIQUE DE L'UES
AUCHAN HYPER SUPER DU 08 AOUT 2025 en Visio**

ETAIENT PRESENTS :

LA DIRECTION

Philippe Mauger (DRHT A320).

LES MEMBRES

	Titulaires	Suppléants
CFDT	Elodie Matignon	Corinne Stadler
<i>Absences excusées</i>	<i>Odile Cigli</i> <i>Laurent Poissonneau</i>	<i>Karima Boussellaoui</i> <i>Laurence Cannet-Desmoulin</i>
SNTA FO	Mireille Bres Nathalie Buchet Michael Soares Sylvie Zaino	Cécile Piveteau Naïma Mamou
<i>Absences excusées</i>	<i>Alexandre Depart</i> <i>Dominique Couton</i> <i>Jérôme Coupez</i> <i>Aurélie Cabo</i> <i>Déborah Cabo</i> <i>Thierry Girouin</i>	<i>Valérie Leuci</i> <i>Maithé Hery</i> <i>Houari Bellal</i> <i>Fabien De Assuncao</i> <i>Reda Mouli</i> <i>Julien Dijoux</i> <i>Christine Bertheau</i> <i>Henrique Laborde</i>
UNSA	Encarnacion Monto	Fredson Fortes
<i>Absences excusées</i>	<i>Aziz Hamidi</i> <i>Yannick Mahe</i> <i>Céline Follet</i> <i>Frédéric Pereira De Rezende</i> <i>Sandra Bonzom</i>	<i>Isabelle Martins</i> <i>Meriem Bekka</i> <i>Henri Malbrel</i> <i>Jacqueline Barthas</i> <i>Karine Nzamba</i>
CFE-CGC	Véronique Bigards Wilfrid Arnaud Stéphane Lecomte	Karima Ben Mahersia Jérémie Parmaksisian
<i>Absences excusées</i>		<i>Emilie Bezaud</i>

CGT	Dominique Viero Christian Pancioni	Patricia Julia
<i>Absences excusées</i>	Jennifer Treguesser	<i>Véronique Gueguen David Fourit</i>

LES REPRESENTANTS SYNDICAUX

SNTA FO	Christophe Choquelle
UNSA	Valérie Veli
CFE-CGC	David Brochado
CGT	Delphine Le Coq (absente)
CFDT	Mikael Arnaudo

LES DÉLÉGUÉS SYNDICAUX RETAIL.....

CGT	Jean Pastor (absent)
CGT	Christian Pancioni
SNTA FO	Nadia Dahmani (absente)
SNTA FO	Alexandre Depart (absent)
UNSA	Thomas Meyer (absent)
UNSA	David Lopez Mendez (absent)
CFDT	Laurent Cherry
CFDT	Laurent Milazzo

Ce compte-rendu est destiné aux :

- Membres titulaires et suppléants du CSE
- Représentants syndicaux au CSE
- Directeurs régionaux et services
- Directeurs des Ressources Humaines régionaux et services
- Directeurs de site
- Responsables des Ressources Humaines

Ordre du jour :

L'ordre du jour de la réunion, établi en concertation avec Mr Alexandre DEPART, secrétaire du CCSE, est le suivant :

- Retour d'avis sur la consultation du CCSE du 16 07 2025

Philippe Mauger ouvre la réunion du vendredi 08 août 2025 à 9h00.

La réunion se déroulant en Visio, Philippe Mauger note les présents qui figure à son écran.

Philippe MAUGER ouvre la séance en remplacement de Mr BOENNEC Stéphane, en qualité de président de séance.

Avant de commencer la réunion, Laurent MILAZZO demande à nouveau, suite à sa première demande et au courriel envoyé de la part des organisations syndicales qu'un PV soit effectué pour chaque réunion, même celle de rendu d'avis qui se déroule en Visio. Il demande également que soit effectué l'appel des participant à la réunion, ainsi que tout ce qui est dit pendant la réunion, afin que nous soyons dans les « clous », car à l'heure actuelle nous ne le sommes pas. Nous ne pouvons pas faire une adjonction au PV de la réunion d'avant, nous avons un ordre du jour, nous devons avoir un PV de réunion, avec tout ce qui se dit pendant celle-ci, même si ça ne fait pas partie de l'ordre du jour. Nous devons avoir tous les participants à la réunion, avec le nombre de voix lorsqu'il y a un rendu d'avis comme aujourd'hui.

Sylvie ZAINO prend la parole pour dire à Philippe MAUGER, que chaque réunion doit avoir son PV et non une adjonction à la réunion d'avant. Après des échanges assez virulents, Philippe MAUGER rappelle qu'il est le président de la réunion et qu'à l'avenir il y aura un PV de fait à chaque réunion y compris celles faites en Visio.

Sylvie ZAINO, demande à Philippe MAUGER s'il a un mandat pour présider la réunion, celui-ci répond qu'il sera communiqué par mail.

Philippe MAUGER rappelle qu'il a déjà répondu favorablement à cette demande et que le PV de la dernière Visio a été établi et que les membres ont toute possibilité pour effectuer les amendements nécessaires à ce PV qui sera approuvé lors de la prochaine réunion de CCSE en septembre.

Mireille BRES prend la parole et repositionne les dates des réunions en présentiel et en Visio, elle mentionne que c'est la réunion du 22 juillet qui s'est faite en Visio et qu'il faudra également noter sur le PV l'intervention de Nadia DAHMANI au sujet de l'augmentation générale des agents de maîtrise, ainsi que la réponse que Philippe Mauger à faite.

Laurent MILAZZO ajoute que les interventions de chacun doit aussi être mentionné sur le PV. Philippe MAUGER dit qu'il n'y voit aucune objection et que chacun pourra apporter les modifications qu'il veut.

Laurent MILAZZO souligne l'importance que la scrite soit là, même au réunion en Visio pour que la réunion soit retranscrite dans son intégralité comme pour les réunions en présentiels.

Mireille BRES se propose pour être secrétaire de séance en l'absence du secrétaire et du secrétaire adjoint,

Philippe MAUGER demande si cela convient à tout le monde, personne ne s'y oppose, Mme Mireille BRES est désignée secrétaire de séance.

Laurent MILAZZO revient sur la désignation de 2 DSC SEGA CFE CGC, il évoque la demande effectuée par les Organisations syndicales à la direction, même si celle-ci à déjà répondu, et dit que les organisations syndicales trouvent surprenant que la direction ne conteste pas les désignations parce qu'il y a toute la légitimité pour contester ces désignations parce que le SEGA n'est pas représentatif. Les organisations syndicales prennent acte aujourd'hui que la Direction ne conteste pas et qu'elle a déjà répondu.

PV CCSE 08 AOUT 2025

Laurent MILAZZO souligne que c'est une porte ouverte à un disfonctionnement au niveau de CCSE, qu'il n'a rien contre personne mais que le syndicat SEGA CFE CGC n'étant pas représentatif dans notre UES, il ne peut y avoir de désignation de DSC ou de DS dans les établissements de l'UES.

Philippe MAUGER en prend note.

Mireille BRES prend la parole et demande à Philippe MAUGER la représentativité du syndicat SEGA CFE CGC au sein de l'UES composée des 96 magasins ex-casino.

Philippe MAUGER explique que la représentativité est calculée au premier tour des élections.

Mireille BRES réitère sa demande sur la représentativité de SEGA CFE CGC au sein de l'UES composée des 96 magasins

Philippe MAUGER précise que ce sont 93 magasins.

Laurent CHERRY intervient en disant qu'il n'y en a pas.

Mireille BRES dit qu'elle le sait mais qu'elle veut que Philippe MAUGER réponde et que ce soit noté au PV.

Mireille BRES lit le passage de l'accord de mise en place de l'UES sur la désignation des DSC, et précise que la CFE CGC a une représentativité au sein de l'UES mais que SEGA CFE CGC non, qu'il ne peut dans ce cas désigner des DSC. Elle précise qu'elle n'a rien contre SEGA mais que c'est juste l'application de l'accord.

Valérie VELI précise que le SEGA n'est pas catégoriel et que la CFE CGC est catégoriel.

Les membres du CCSE sont amenés à rendre leur avis sur le projet de cession des 9 magasins.

A l'unanimité les membres du CCSE rendent un avis défavorable.

Avis des membres du SNTA FO :

En pleine période estivale alors que nos collègues sont en congés ou vont l'être nous nous convoqués pour annoncer la cession de leur magasin à Lidl.

Un an après la bascule de ces mêmes magasins, ces mêmes salariés sous votre enseigne avec des « valeurs » comme vous aimé à nous le répéter, vous leur faites subir une nouvelle fois un drame professionnel, social et personnel.

Quel Triste anniversaire !

Nous entendons monter l'inquiétude, la lassitude, et parfois même la résignation dans les rangs des salariés. Les équipes se demandent ce qui se passe, pourquoi leurs magasins sont dans l'angle mort de la stratégie, pourquoi leurs efforts demandés ne débouchent pas sur de la reconnaissance, ni sur une vraie vision d'avenir.

Et aujourd'hui, la réponse tombe : une nouvelle vague de cession, vers une autre enseigne, Lidl.

Une annonce vécue comme une déflagration dans les magasins concernés, mais aussi comme un signal d'alerte pour tous les autres.

Ce que nous voyons ici, ce n'est pas un simple choix économique : c'est une rupture de confiance, une stratégie de désengagement, une brutalité sociale qui ne dit pas son nom. Les salariés qui vont être cédés sont, pour beaucoup, les mêmes qui ont déjà traversé une première vague il y a un an. Ils ont connu le choc de la bascule Casino-Auchan, ils ont fait l'effort de s'adapter, de suivre des procédures nouvelles, de porter les couleurs d'une nouvelle enseigne. Ils ont cru en une relance, à une dynamique de groupe.

Et aujourd'hui, ils apprennent qu'on les laisse à nouveau sur le bord de la route.

Dans les magasins concernés, c'est la colère, la peur, et le découragement qui dominent.

Pas d'accompagnement structuré. Juste un mot : "cession".

Quant aux justifications économiques avancées par la direction : elles sont incomplètes, peu convaincantes, parfois même contestables. Aucun plan alternatif n'a été étudié sérieusement. Aucun scénario de redressement. Juste un constat : « on se retire ».

Et dans les faits, les soi-disant investissements dans ces magasins ont été quasi inexistants. En dehors d'une mise à l'image et d'une mise à jour du matériel informatique, il n'y a eu ni transformation commerciale, ni accompagnement humain digne de ce nom.

Les formations sont restées incomplètes, l'encadrement local isolé, les équipes livrées à elles-mêmes.

Pourtant, nous avons des contre-exemples concrets : Fréjus et Mandelieu. Là où un vrai investissement a été fait, les résultats sont là. Cela montre que ce n'est pas une fatalité. Ce qui a manqué ailleurs, ce n'est pas la performance potentielle : c'est la volonté de réussir ensemble.

Et maintenant, la direction propose un transfert vers Lidl. Un modèle de distribution plus dur, plus intense, moins protecteur. Un modèle où la pression sur les salariés est forte, où les cadres intermédiaires disparaissent, où la logique est simple : « ça passe ou ça casse ».

Derrière cette opération, nous voyons un risque massif de tri social, de nettoyage déguisé : des salariés poussés à la rupture, des anciens mis de côté, des départs « volontaires » forcés.

Et ce projet envoie un message terrible « aucun site n'est à l'abri ».

La question qui se pose partout maintenant, c'est : à qui le tour ?

Cette incertitude généralisée est dangereuse. Elle règne comme un poison lent dans l'entreprise.

Elle détruit la confiance, elle démotive, elle isole.

Et surtout, on ne peut pas demander aux salariés de continuer à s'investir quand ils voient que, quoi qu'ils fassent, la sentence tombe.

Quand l'engagement ne protège plus de la relégation, il ne reste que la méfiance.

Et nous refusons cette logique de repli.

Avant toute chose, nous voulons adresser un message direct à la direction :

Nous avons déjà connu cette mécanique destructrice chez Casino.

Le groupe a cédé, morceau par morceau, magasin après magasin, tout ce qu'il pouvait céder.

Il a vendu ses surfaces, ses entrepôts, ses savoir-faire, ses équipes, ses marques...

Et le résultat a été un effondrement du modèle, une perte de sens pour les salariés, une spirale de démobilisation, et à terme, la dislocation du groupe.

Nous appelons Auchan à ne pas suivre ce même chemin, à ne pas répéter ces erreurs tragiques, et surtout, à ne pas faire de la vente de magasins une stratégie par défaut.

Ce que nous attendons, c'est de l'ambition.

C'est un choix de direction :

- Il faut se battre, investir, faire confiance aux équipes et reconstruire.

Les forces sont là : dans les magasins, sur le terrain, dans l'expérience des salariés. Il est encore temps de miser sur ces femmes et ces hommes qui portent l'enseigne, pour relever les couleurs d'Auchan au lieu de les abandonner.

C'est pourquoi FO SNTA émet un avis fortement défavorable à ce projet de cession.

FO SNTA refuse cette nouvelle cession de magasins. Nous refusons que des salariés soient, une fois encore, sacrifiés sur l'autel d'une rentabilité à court terme. Nous refusons cette logique de désengagement progressif, sans vision, sans projet, et sans considération humaine.

C'est une politique d'abandon, et nous ne l'acceptons pas.

FO SNTA demande l'arrêt immédiat de ce processus de cession. Nous exigeons que la direction renonce à ce projet, et qu'elle fasse le choix du courage, de la reconstruction, et de l'investissement.

Plutôt que de vendre, il est encore temps de miser sur les magasins concernés, sur les équipes en place, sur leur engagement, leur expérience et leur potentiel.

FO SNTA appelle à un plan d'investissement structurant, magasin par magasin, avec des moyens humains, logistiques et commerciaux adaptés. Nous appelons à un changement de cap clair : remettre les salariés au cœur de la stratégie, et reconstruire la dynamique Auchan avec eux, et non contre eux.

Aujourd'hui, nous attendons de la direction des actes responsables, du courage et du respect. Le respect de celles et ceux qui font encore tourner les magasins envers et contre tout.

Avis des membres de la CFDT :

Pourquoi la CFDT émet un avis défavorable sur le projet de cession de 9 sites des magasins A320.

Tout d'abord, nous déplorons un manque flagrant de vision stratégique de la part de la direction. Cette décision donne l'impression d'une gestion à court terme, sans ligne directrice claire, ni anticipation des conséquences humaines, économiques et sociales. Comment peut-on se projeter dans une entreprise qui ne semble pas elle-même savoir où elle va ?

Ensuite, la CFDT regrette le manque de considération pour les collaborateurs concernés par ces cessions. Ce sont des femmes et des hommes investis, souvent depuis de nombreuses années, qui se retrouvent aujourd'hui dans l'incertitude la plus totale. Ce sont des centaines de salariés qui après les déboires du groupe CASINO avaient décidé de faire confiance au groupe AUCHAN depuis leur transfert en 2024 et qui aujourd'hui sont déstabilisés dans leur quotidien par une nouvelle cession et une forte régression sociale dans le groupe LIDL. Aucune garantie sérieuse ni perspective concrète n'a été apportée pour leur avenir professionnel. Cela traduit un manque d'intérêt évident pour les salariés, qui sont pourtant les piliers de l'entreprise.

Aujourd'hui, la CFDT exprime une incompréhension totale. Un an après leur rachat, dans un contexte de reprise d'anciens magasins Casino, la Direction nous annonce déjà leur cession. Les réponses apportées ne font qu'alimenter un climat déjà anxiogène. Beaucoup de ces magasins ont déjà un LIDL à proximité et rien ne nous garantit que le repreneur maintiendra les emplois à long terme.

La CFDT ne peut soutenir une telle démarche, marquée par le flou stratégique, l'absence de dialogue social réel, et le peu d'égards envers les équipes.

Pour toutes ces raisons, la CFDT rend un avis défavorable.

Avis des membres de l'UNSA :

Le 16 juillet dernier, nous exprimions notre colère. Aujourd'hui, nous la réaffirmons. Neuf supermarchés. Neuf. Arrachés du giron Auchan comme on efface une ligne dans un tableau Excel.

Derrière ces lignes, ce sont des visages, des équipes, des histoires. Et une fois encore, ce sont les salariés qui trinquent.

Ce choix, un an seulement après leur reprise, est un désaveu. Une gifle. Ces magasins n'étaient-ils qu'un pion, un détour, une parenthèse à refermer sans scrupule ?

Ce sont des femmes et des hommes qu'on bouscule, qu'on laisse dans le flou, à la merci d'un « arbitrage » tombé d'en haut. La stratégie, le recentrage, les décisions du siège : on connaît les mots. Mais sur le terrain, c'est l'inquiétude, l'amertume, la colère qui dominent. Le sentiment d'abandon est profond.

Notre avis aujourd'hui sera clair : défavorable.

Pas par posture, mais parce que nous refusons cette brutalité. Parce que nous ne pouvons pas cautionner cette logique où l'humain est sacrifié sans états d'âme, où des mois d'efforts, d'adaptation, d'engagement sont balayés d'un trait.

Les CSE sont consultés, certes. Mais leurs voix pèsent peu face aux décisions déjà actées. Les salariés, eux, n'ont pas été écoutés. Ils y ont cru. Ils se sont donnés. Aujourd'hui, on leur tourne le dos, froidement.

Nous le disons avec force : une entreprise ne se construit pas en déplaçant ses magasins comme des pions sur un échiquier. Elle se construit dans le respect, la parole tenue, la reconnaissance des femmes et des hommes qui la font vivre.

L'UNSA SNUCD ne se taira pas.

Nous resterons aux côtés de celles et ceux qu'on tente d'effacer.

Et nous le réaffirmons : l'humain doit redevenir la priorité, pas l'option

Avis des membres de la CFE CGC :

Cette décision de cession de 9 Supermarchés, prise à peine un an après leur intégration, illustre une absence de vision à long terme et s'inscrit dans une logique purement financière, sans réelle stratégie de redéploiement ni prise en compte des impacts humains.

La CFE-CGC alerte sur :

- Les risques pour l'emploi et les acquis sociaux des salariés concernés.
- Le manque de garanties sur les conditions de reprise par Lidl et notamment pour l'encadrement.
- L'opacité des échanges et la dégradation du dialogue social, avec des annonces relayées par la presse avant toute information aux représentants du personnel.

Cette cession accentue la spirale de désengagement du modèle supermarché chez Auchan, dans un contexte déjà marqué par les PSE, les fermetures, et les mises en franchise.

La CFE-CGC exprime son inquiétude face à ce recul stratégique, qui affaiblit le maillage territorial du groupe Auchan et alimente un climat d'instabilité généralisé dans les équipes et nous demandons un véritable projet d'entreprise pérenne, construit avec les équipes, et non dicté par une logique de désengagement progressif.

C'est pourquoi la CFE-CGC émet un avis défavorable concernant le projet de cession de 9 Supermarchés A320 à l'enseigne Lidl.

Avis des membres de la CGT :

Lors de la réunion extraordinaire du CCSE du 16 juillet 2025, la direction d'Auchan a annoncé le projet de cession de 22 supermarchés dont 9 font partie des 94 magasins repris il y a tout juste un an au Groupe Casino.

Quel beau cadeau d'anniversaire pour les salariés.

Derrière ce projet présenté sous couvert de « difficultés financières », se cache en réalité une opération purement spéculative au profit des enseignes Lidl et Leclerc. Une manœuvre destinée à gonfler les dividendes des actionnaires au mépris total des salarié-es et de leur avenir. Il ne faut pas être dupe ; Auchan appartient à la galaxie Mulliez, un empire florissant aux milliards de bénéfices. Pendant que la maison mère se porte très bien, les salarié-es, eux trinquent. Et ce n'est pas une première. Le PSE lancé il y a juste un an, qui prévoit la suppression de près de 2 400 postes, n'est même pas terminé que la direction remet une pièce dans la machine à broyer du social. Cette nouvelle cession massive constitue une attaque directe contre la communauté de travail et les acquis sociaux. Sous couvert de « restructuration, les conditions de travail se dégradent, les accords collectifs sont balayés, et les droits gagnés de haute lutte sont remis en cause.

Lors de la présentation de ce projet, la direction indique que l'entreprise Auchan depuis plus d'un an s'est engagé dans de nombreux efforts pour redresser l'ensemble des magasins repris et que des plans d'actions ont été mis en place pour garantir une pérennité économique suffisante et que tout a été tenté pour les sites concernés. Pourtant les investissements nécessaires dont auraient eus bien besoin ces magasins n'ont pas été faits. Au contraire, ils ont été laissés à l'abandon comme bien d'autres d'ailleurs. Il est bien loin le slogan d'il y a un an ; " Ne changez rien, on change tout".

La CGT exprime des préoccupations fortes quant à ce projet de cession qui va impacter près de 250 salariés et qui a même été divulgué dans la presse avant même que les représentants du personnel et les salariés n'en soient informés. Comment peut-on se prévaloir ainsi d'un dialogue social transparent ?

Comment peut-on faire une projection économique sur les 3 prochaines années alors qu'on a qu'un an de recul ? Que vont devenir les métiers professionnels alors que Lidl ne possède pas de métiers de bouche ? Que vont devenir certains agents de maîtrise ou cadres car Lidl en possède très peu sur leur site ?

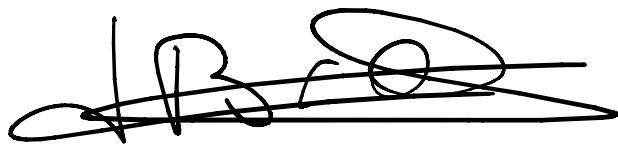
Beaucoup de questions restent sans réponse ou sont renvoyés vers le repreneur. AUCHAN suit le même procédé qu'avait utilisé CASINO. Et que les salariés ont subi déjà une 1ère fois avec des mauvais choix stratégiques et commerciaux. Une fois de plus, ce sont eux qui vont servir de variable d'ajustement, Pour toutes ces raisons, Les élus CGT du CCSE donneront donc un avis défavorable au projet de cession des magasins et resteront mobilisés aux côtés des salariés.

Véronique BIGARDS précise qu'elle a des questions à poser à LIDL

Philippe MAUGER lui propose de lui envoyer afin de les transmettre.

Philippe MAUGER clôture la séance à 9H45.

Mireille BRES
Secrétaire de séance du Comité
Central Social et Economique



Philippe MAUGER
Président de séance du Comité
Social et Economique

